

## **Livre blanc FAFCE-NWFE sur "Protéger les femmes des discriminations liées à la maternité"**



Bruxelles, le 11 février 2021

La pandémie jette la lumière sur les combats quotidiens que mènent les parents pour concilier leur temps de travail et leur temps en famille, et particulièrement les mères. Le confinement a soudainement rendu visible le poids du travail domestique et familial ajouté à la charge professionnelle. Une question se pose : dans une société moderne proclamant l'égalité des sexes et une protection sociale, peut-on parler d'une situation satisfaisante lorsqu'on examine la condition des mères qui travaillent ?

**Pour répondre à cette question, la FAFCE est heureuse de présenter, en coopération avec l'association parapluie d'ONG féminines *New Women for Europe*, un livre blanc intitulé "Protéger les femmes des discriminations liées à la maternité".**

Ce document aborde le phénomène du *maternal mobbing*, ou "harcèlement moral à l'égard des mères", c'est-à-dire des comportements abusifs sur le lieu de travail préjudiciables à la santé mentale, qui visent les femmes souhaitant avoir des enfants, enceintes et les mères. Ce dossier vise à expliquer l'ampleur de la discrimination liée à la maternité et les meilleures solutions pour combattre cette discrimination au niveau de l'Union européenne et de ses États membres.

Pour pouvoir concilier leurs aspirations professionnelles et familiales, les femmes comptent sur la flexibilité de leurs employeurs et sur le soutien de politiques publiques. Il est donc crucial que le marché du travail s'adapte aux besoins des mères, et non l'inverse, à la fois par une politique du travail flexible et une politique familiale, qui inclue :

1. Étendre l'éligibilité du congé maternel et parental ;
2. Reconnaître légalement la valeur du travail familial comme une catégorie particulière de travail ;
3. Donner accès à des services de crèche abordables et de qualité ;
4. Promouvoir de nouvelles formes de travail pour les mères par le biais du télétravail et de formules souples de travail ;
5. S'attaquer à aux écarts salariaux et des retraites liés à la maternité par la prise en compte du travail familial et des interruptions dues à la maternité dans le calcul des salaires et des droits à la retraite ;
6. Faciliter l'octroi de prêts aux familles comme forme d'investissement économique ;

7. Supprimer la TVA sur les produits de consommation de base des familles ;
8. Avoir une attention spécifique pour les mères en situation difficile (femmes à faibles revenus, travailleuses indépendantes, mères célibataires, mères de familles nombreuses et mères d'enfants handicapés) ;
9. Promouvoir la liberté de choix financière, mentale et culturelle des femmes concernant leur équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

[Lire le rapport complet \(en anglais\)](#)